



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

VILLE DE CLERMONT

AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la Ville de Clermont, que lors de la séance extraordinaire du lundi 22 avril 2024 à 18 h 30, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 75 rue Lapointe, sur le lot 3 256 953 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme l'aménagement d'une aire de stationnement pour la propriété à usage résidentiel à une distance de 1,37 mètre de bâtiment principal alors que la distance minimale à respecter est de 3 mètres.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le conseil lors de la séance extraordinaire du 22 avril 2024.

Donné à Clermont, le quatrième jour du mois d'avril deux mille vingt-quatre.

France D'Amour, Directrice générale